

Plan d'Accès



L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) se situe à Limoges, ville d'art et d'histoire. L'EAM est proche du centre ville, et bénéficie de la vie de quartier et des services de proximité.

L'EAM de Limoges est desservi par le réseau de transports en commun et le service adapté de la STCL Handibus.

Contacts

Établissement d'Accueil Médicalisé
1 rue Jean-Louis Paguenaud
87100 Limoges

05.55.37.17.09

fam.limoges@apf.asso.fr

www.apfpolehebergement87.fr

Équipe Pluridisciplinaire

Le service éducatif et accompagnement

- Aide Médico Psychologique
- Accompagnant Éducatif et Social
- Agent de soin
- Éducateur Spécialisé

L'Équipe Médicale et Paramédicale

- Infirmier
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Aide-Soignant

Le service administratif

- Secrétaire
- Assistant de service sociale

Le service Logistique

- Agent de maintenance, logistique et sécurité
- Agent des services logistiques
- Cuisinier

L'équipe de Direction

- Direction du Pôle
- Adjoint de Direction
- Responsable qualité



Établissement d'Accueil Médicalisé de Limoges



Pôle Adultes
Hébergement 87
APF France handicap

L'association APF France handicap

APF France handicap relève de la loi 1901. Elle est la plus importante organisation française reconnue d'utilité publique de défense et de représentation de personnes en situation de handicap et de leurs proches.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes, sociales et un projet d'intérêt général: celui d'une société inclusive et solidaire. APF France handicap s'engage sur l'autonomie et l'autodétermination des personnes.

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des usagers.



Le public accueilli Les conditions d'admission

La structure accueille des personnes de 18 ans et plus, en situation de polyhandicap.

L'établissement dispose de:

- 15 places d'accueil médicalisé
- 1 place d'accueil temporaire ou d'urgence

L'établissement d'accueil médicalisé est ouvert 365 jours par an, avec une permanence des professionnels 24h/24.

Conditions d'admission:

- Orientation MDPH EAM
- Notification de prise en charge Aide Sociale à l'Hébergement.
- Après examen du dossier de candidature, validation de l'accueil par la commission d'admission de la structure.



Les missions

- Proposer un mode d'hébergement sécurisé et pérenne
- Assurer un accompagnement médical et un parcours de soins
- Coopérer avec chaque usager afin de construire son projet personnalisé
- Favoriser l'expression du choix et du consentement
- Favoriser le maintien ou le développement des capacités physiques et cognitives
- Soutenir si nécessaire les liens avec la famille et les proches
- Privilégier l'accès aux dispositifs de droit commun et la citoyenneté

